

Inventaire des mares du département de l'Ain

Objet agricole ponctuant nos campagnes, les mares sont très souvent d'origine artificielles pour servir d'abreuvoir à bétail, de réserve contre les incendies... Il s'agit de petit plan d'eau stagnante, s'asséchant plus ou moins, d'une surface de 5 à 2000 m² et profondeur comprise entre 20 cm et 2 mètres, généralement sans système de contrôle du niveau d'eau (source : <http://www.mares-franche-comte.org>). Elles peuvent être prairiales ou forestières. Il s'agit de milieux essentiels pour de nombreuses espèces, pendant au moins une partie de leur cycle biologique comme les amphibiens et les libellules.

Pourtant, ces milieux sont souvent dégradés par négligence ou remblayés car plus utilisés par les agriculteurs.

Un inventaire des mares à l'échelle du département permettrait de mieux connaître les mares en termes de présence, de répartition, de densité. Dans un second temps, cet inventaire permettrait également de travailler sur les espèces présentes et pourrait faire l'objet de prospections spécifiques, notamment batrachologiques. Cet inventaire pourrait servir également de base à un programme de conservation des mares dans le département.



Nous invitons tous les observateurs qui, pendant leurs recherches naturalistes sur le terrain, **observent des mares, à les noter dans www.faune-ain.org**, même si ils n'y ont pas noté d'espèce. Evidemment, la recherche et l'observation d'amphibiens sont encouragées !

Cet inventaire se veut un outil simple en utilisant la fonction « observation précise » une mare en indiquant « mare » dans le champ remarque. S'il n'y a pas eu d'observation batrachologique, l'observateur indique « 0 » en effectif et « Amphibiens sp. » comme espèce.

NB : les flaques et les ornières ne sont pas à intégrer à l'inventaire, ni les étangs.

Une compilation de toutes les mares sera réalisée sous Système d'Informations Géographiques en parallèle ; des lieux-dits ad-hoc pourront être créés dans un deuxième temps.



1. Observation d'une mare sur le terrain

2. Transmettre une observation → Retrouver la mare sur la carte de faune-ain.org, clique gauche « ajouter une observation précise » sur la mare

3. si aucune observation d'amphibiens ou d'autre d'espèces, choisir « amphibien indéterminé » dans la liste déroulante des espèces et inscrire « 0 » en effectif et mare dans la champ remarque. Cette inscription est importante, elle permettra de compiler les informations par recherche de ce mot clef dans la base de données. Dater au jour de l'observation.

Remarque : pour pouvoir « ajouter des observations précises », il faut dans le module « personnalisation du site », cocher la case correspondante :

